

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE
MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00119468	Commune	CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	lundi 05 février 2024 à 12h27
Installation	UDI 001541 LA POUGE DOURNAZAC	par :	NICOLAS LECOMTE
Point de surveillance	0000002125 LA POUGE	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	16 LA POUGE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	8,4 °C		25	
Chlore libre	0,55 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,55 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00124003 Référence laboratoire : 24020201008301

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Coloration	<5,0 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,3 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	182 µS/cm		de 200 à 1100	Valeur hors références
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	0,02 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00119468)

Eau ne respectant pas les exigences de qualité pour le paramètre conductivité nécessitant une adaptation du traitement pour obtenir une reminéralisation suffisante (conductivité > 200 µS/cm) et un pH d'équilibre voisin de pH 8,0. Teneur en chlore très élevée au point d'usage pouvant conférer à l'eau des goûts désagréables pour les usagers. Un autocontrôle des teneurs en chlore résiduel doit être effectué régulièrement.

Limoges le 20 février 2024

Pour La Directrice de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE